

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE D'AUTREFOIS

LE SONGE D'UN COLLECTIONNEUR

(Dialogue de morts)

(Suite.)

Deux timbales. — N'insultez pas l'armée. Nous en sommes aussi, tonnerre ! Un cheval rouan magnifique nous portait, à vingt pas du premier escadron, et un nègre empanaché frappait sur nos peaux à tour de bras.

Une trompette. — J'ai sonné la charge à Fontenoy. Et vous, vertueux serpent, je suis sûre que vous avez figuré dans la chapelle de Charles X.

Un trombone (buccin 1830) — Hommes noirs, d'où sortez-vous ?

Une mandore. — Oh ! de grâce, ne parlons pas politique, ici.

(Un basson à six clés, contemporain de la Révolution se met à jouer les premières mesures de la Marseillaise).

Tous. -- Assez ! assez !

(Deux harpes causent entre elles discrètement).

Première harpe. — Avez-vous remarqué, ma chère, que depuis qu'on a introduit chez nous certains instruments à vent, nos conversations n'ont plus le cachet de bonne compagnie qui les distinguait autrefois ? Ce basson est du dernier commun.

Deuxième harpe. — C'est vrai, nous nous encanaillons un peu. Pouvez-vous la voir cette petite épinette ? Moi, je suis trop loin. . . Comment la trouvez-vous, ma chère ?

Première harpe. — Peuh ! Avez-vous connu M. de Voltaire ?

Deuxième harpe. — Non, j'ai passé ma vie au fond d'un château, en province.

Première harpe. — Eh bien, M. de Voltaire appelait les produits artistiques de cette époque du " gothique ", par mépris.

" La science est le pain de l'esprit ", c'est un vieux et vrai dicton. Sans devenir savant, on peut toujours s'instruire et il n'y a pas de meilleure science en ce siècle que la sténographie et sa sœur la clavigraphie.

Nous prions ceux de nos abonnés à qui il manquerait des numéros du Sténographe Canadien, pour compléter leur série, de nous les demander le plus tôt possible, car tous les anciens numéros seront vendus pour être distribués dans les écoles

Par son testament lady Wallace a légué toute sa fortune, évaluée à \$40.000.000, à son sténographe privé, M. John Scott Murray.

Le journalisme moderne :

Le professeur. — Qu'entendez-vous par des nouvelles étrangères ?

L'élève. — Ce sont des nouvelles imprimées avec de gros titres bien en évidence, le jour qu'on les reçoit, et démenties le lendemain dans un vulgaire paragraphe de manière à ne pas attirer l'attention. — Next !